

BONUS BIENVENU 50% - TERMES ET CONDITIONS

Cette offre est régie par les conditions générales de participation, le règlement général d'utilisation des jetons et les règlements des jeux édités par PARTOUCHE IMAGES déposés en l'étude de Maître Krief huissier de justice à Clichy la Garenne 92 110.

Cette offre est strictement limitée à un seul compte PARTOUCHE IMAGES actif par Titulaire de compte.

Pour bénéficier de l'offre, il suffit d'être Titulaire d'un compte PARTOUCHE IMAGES tel que décrit dans le document Règlement général d'utilisation des jetons et de réaliser un premier dépôt de jetons, depuis la création dudit compte, par une transaction via les cartes bancaires acceptées par PARTOUCHE IMAGES durant la période de validité de l'offre.

L'offre s'applique pour un seul et unique dépôt de jetons compris entre 5€ (minimum) et 200€ (maximum).

Une fois la transaction via cartes bancaires acceptée, le compte PARTOUCHE IMAGES du Titulaire sera automatiquement crédité d'un bonus d'une valeur de 50% de la valeur du dépôt.

Exemple : 200€ de jetons déposés + 50% de bonus = 300€ de jetons crédités sur le compte du Titulaire.

Cette offre est valable du 3 novembre au 8 décembre 2010 2010. PARTOUCHE IMAGES se garde le droit de modifier ces dates.